



Demande de permis de camp de chasse

Ceci constitue une **demande d'étude du dossier** en vue de l'obtention d'un permis, nous vous prions donc de bien remplir ce formulaire avec le maximum de précision et en conformité avec les normes municipales. **Veillez prendre note qu'il est interdit de commencer les travaux de construction avant que le permis ne soit émis. Les paiements des frais du permis ne sont pas une autorisation pour débiter les travaux. Le paiement s'effectuera au début de la demande.**

DOCUMENTS À FOURNIR AVEC VOTRE DEMANDE DE PERMIS	cochez les éléments joints à la demande						
1. Plan de construction à l'échelle -Plans, élévations, coupes de mur et détails, incluant l'utilisation projetée de chaque pièce. (voir normes A)	<input type="checkbox"/>						
2. Plan d'implantation à l'échelle indiquant : -La localisation du/des bâtiment(s) existant(s) et projeté(s) avec les marges de recul (distances) des quatre cotés (voir normes B)	<input type="checkbox"/>						
3. Installation septique a) Cabinet à fosse sèche ou à terreau <ol style="list-style-type: none"> 1. Une coupe stratigraphique -profil et épaisseur des différentes couches de sol du terrain naturel. (qui montre le niveau du roc, des eaux souterraines ou de toutes couches de sol imperméable ou peu perméable se trouvent entre 60 à 120cm sous la surface du sol naturel.) 2. Faire un test de sol (granulométrie) pour démontrer que le sol est perméable ou très perméable. 3. Pente inférieur à 30% 4. Plan d'implantation en indiquant ; <table style="margin-left: 40px; border: none;"> <tr> <td>Distance de la résidence ou conduite souterraine de drainage de sol</td> <td style="text-align: right;">(min. 5 mètres)</td> </tr> <tr> <td>Distance du haut d'un talus</td> <td style="text-align: right;">(min. 3 mètres)</td> </tr> <tr> <td>Limite de propriété ou d'arbre</td> <td style="text-align: right;">(min. 2 mètres)</td> </tr> </table> 	Distance de la résidence ou conduite souterraine de drainage de sol	(min. 5 mètres)	Distance du haut d'un talus	(min. 3 mètres)	Limite de propriété ou d'arbre	(min. 2 mètres)	<input type="checkbox"/>
Distance de la résidence ou conduite souterraine de drainage de sol	(min. 5 mètres)						
Distance du haut d'un talus	(min. 3 mètres)						
Limite de propriété ou d'arbre	(min. 2 mètres)						
4. Puits - Il n'est pas autorisé d'être alimenté en eau par une tuyauterie sous pression.	<input type="checkbox"/>						
5. Copie du contrat notarié	<input type="checkbox"/>						
6. Rapport d'un ingénieur en cas de mouvement de masse, le cas échéant.	<input type="checkbox"/>						

Attention : le fait de ne pas inclure un des documents entraînera des délais dans l'étude de votre dossier.

NORMES A

NORMES DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT		
Description	Dimensions maximales	
	Mètres carrés	Pieds carrés
Camp de chasse	60.0	645

NORMES B

NORMES D'IMPLANTATION DU BÂTIMENT			
Distance du bâtiment projeté aux différents éléments suivants :	Minimum de distance requis		Voir note*
	mètres	pieds	mètres
de la ligne de propriété en façade d'un chemin public ou privé	12	40'-0"	16 m
ou. de la ligne de propriété en façade des routes 309 et 315	35	115'-0"	39 m
de la ligne de propriété à droite	5	16'-4"	9 m
de la ligne de propriété à gauche	5	16'-4"	9 m
de la ligne de propriété arrière	5	16'-4"	9 m
élément épurateur	5	16'-4"	5 m
fosse septique	1.5	5'-0"	1.5 m
de tous cours d'eau	15	50'-0"	*15 m

Note : Tout aménagement, coupe de bois, terrassement, tout travaux sont interdits dans la marge de 15 mètres en bordure des lacs et des cours d'eau.*

Ceci n'est qu'une partie de notre réglementation. Veuillez communiquer avec le service d'urbanisme pour plus d'information.

RÉFÉRENCES OBLIGATOIRES		
Identification du requérant		
Nom(s) du/des propriétaire(s) :		
Adresse :	Ville :	Code postal :
Téléphone résidence :	Téléphone travail :	
Téléphone cellulaire :	Courriel :	

Identification de l'entrepreneur général		même que « requérant » <input type="checkbox"/>
Nom de l'entreprise :		Nom du responsable :
Adresse de l'entreprise :	Ville :	Code postal :
Téléphone :	Télécopieur :	Téléphone cellulaire :
Courriel :	No RBQ :	

Identification de l'entrepreneur pour l'installation septique :		même que « requérant » <input type="checkbox"/>
Nom de l'entreprise :		Nom du responsable :
Adresse de l'entreprise :	Ville :	Code postal :
Téléphone :	Téléphone cellulaire :	
Courriel :	No RBQ :	

TYPE D'INSTALLATION SEPTIQUE (peut nécessiter un permis)			
Type d'installation :		Coût :	

ÉCHÉANCE			
Date prévue de début des travaux :		Coût des travaux :	
Date prévue de fin des travaux :			

FINITIONS DU BÂTIMENT								
Finition extérieure :	Pierre	Brique	Bois	Vinyle	Acrylique	Canexel	Couleur	Autre finition
Avant :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Arrière :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Côté droit :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Côté gauche :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Finition du toit :	Bardeaux d'asphaltes			Tôle		Autre		
Toiture	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>				

Finition intérieure :	Plancher (bois, céramique etc...)	Plafonds (gypse, bois, etc...)	Murs (gypse, bois etc...)
Rez-de-chaussée			

Type de fondation	Bloc de béton					
Fondation	Bloc de béton	<input type="checkbox"/>	Béton	<input type="checkbox"/>	Pierres	<input type="checkbox"/>
	Bois	<input type="checkbox"/>	Pieux	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>

BALCON, PATIO, GALERIE, MARQUISE			
Type (patio, balcon, galerie)	Grandeur	Couverture (oui ou non)	Emplacement (avant/arrière/latéral)

CHAUFFAGE				
Type de chauffage :				
Foyer et/ou poêle :	Préfabriqué <input type="checkbox"/>	Briques <input type="checkbox"/>	Pierres <input type="checkbox"/>	Autres _____
Cheminée :	Préfabriqué <input type="checkbox"/>	Briques <input type="checkbox"/>	Pierres <input type="checkbox"/>	Autres _____
Combustible :	Bois <input type="checkbox"/>	Gaz <input type="checkbox"/>	Huile <input type="checkbox"/>	Autres _____
Emplacement :	Avant <input type="checkbox"/>	Arrière <input type="checkbox"/>	Central <input type="checkbox"/>	Latéral <input type="checkbox"/> Non-défini <input type="checkbox"/>

Je _____ soussigné, déclare que les renseignements ci-hauts donnés, sont exacts et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux règlements d'urbanisme applicables et aux lois pouvant s'y rapporter.
 Signé en duplicata à la municipalité de L'Ange-Gardien ce (date) : _____

Signature du requérant : _____

La Municipalité a un délai de trente (30) jours de la date où la demande est jugée **complète** pour émettre un permis de construction.

Tout changement pendant la construction doit être clairement indiqué sur des plans tels que construit à déposer à la Municipalité.

Tout bâtiment que l'on a commencé d'ériger doit être complètement terminé à l'extérieur, conformément aux plans soumis et approuvés, en deçà d'une période de **douze (12) mois** à compter de la date de la délivrance du permis.

Veuillez communiquer au **(819) 986-7470 poste 225** lorsque les travaux seront complétés.